

Commission Régionale Enseignement Formation 2021-2022



FFCK

COMITÉ RÉGION SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

EDITO du Président de la CREF PACA

Amis pagayeurs,

La brochure 2021 de la Commission Régionale Enseignement Formation (CREF) renouvelle son Président.

Cet édito a pour objectif de présenter le fonctionnement, de promouvoir le calendrier des actions mises en place et de faciliter l'accès aux différents services ou aides proposés par le Comité Région Sud PACA.

Je me présente, Tony COULANGES, vice-président du club Toulon Va'a, retraité depuis peu, j'ai toujours été attiré par les activités nautiques.

Je fais partie du Comité directeur du CDCK et du CRCK, j'occupe aussi une fonction de chargé de mission Va'a à la Commission Nationale Océan Racing.

J'ai longuement travaillé avec la commission Pagaies Couleurs sur la refonte par discipline et plus particulièrement sur le Va'a.

J'ai accepté de prendre la fonction de président de la CREF PACA, n'étant pas un kayakiste accompli, je considère cela comme une opportunité surtout avec l'entrée de nouvelles disciplines au sein de la FFCK comme le Sup et le Dragon Boat. Nous avons longuement échangé avec Didier Lafay sur de nouvelles pistes de formation incluant les nouvelles disciplines intégrées à la FFCK, je suis néanmoins ouvert à toutes nouvelles propositions ou idées innovantes émanant de vos clubs.

Pour une première prise de contact, j'espère que vous arriverez à cerner mes objectifs, en tout état de cause, je suis disponible par mail ou téléphone et j'espère de tout cœur que l'on va faire un good job tous ensemble ...

Mes coordonnées : Mail : tcoul@icloud.com Téléphone : 06.13.45.13.20

La CREF continue de renforcer ses actions, depuis quelques années, nous avons une nette progression dans les formations AMFPC et MFPC option mer c'est plutôt encourageant, mais ne baissons pas les bras il reste un effort important à fournir pour l'eau vive "AMFPC et MFPC" sans oublier la formation des CQP sur les deux options Mer /EC et EC/EV La CREF souhaite renforcer sa communication et être à l'écoute pour être au plus près de chaque adhérent, des clubs, des tuteurs, et des formateurs.

Un focus est à mener sur les enjeux suivant : Le Club est une «École de pagaie»

Au travers des formations, nos clubs doivent continuer à développer des compétences dans les 4 domaines : La Technique, La Sécurité, L'Environnement naturel et la Réglementation avec comme objectif principal ; le plaisir de la pratique,

l'accès à l'autonomie et le développement de comportements responsables surtout en ces temps difficile pour tous.

Les présidents de clubs sont des moteurs de part leur implication dans l'accès à la formation cadres certificateurs de leur adhérents.

La technique et la sécurité sont les piliers de nos contenus de formation et d'enseignement, mais il est indispensable de ne pas mettre de côté l'animation à l'environnement.

Des outils pédagogiques existent, ils sont à votre disposition et le CRFCK est disponible pour vous aider à vous former à leur usage et ainsi développer vos compétences.

L'enjeu est d'importance pour la reconnaissance et la pérennité de nos activités.

Le C Q P : Mis en place pour la première fois en 2014, valide une carte professionnelle, c'est une étape incontournable pour qui veut s'ouvrir au public, centre aéré, colonie de vacances etc...

De plus le CQP offre un accès facilité aux diplômes d'état, avec la reconnaissance des compétences acquises et la possibilité de «passerelles» ou d'«allègements» pour le BPJEPS ou encore le DEJEPS.

Il est aussi primordial de s'appuyer sur les anciens pour assurer un transfert d'expertise des anciens vers les nouveaux , proposer une mise à niveau de nos savoirs et de nos compétences sont les clés de notre pérennité.

C'est pourquoi, en sus des formations aux Brevets Fédéraux, la CREF organise des cycles de formation à l'organisation, à la gestion et au jugement des courses.

Sont mis en place des séminaires dits Journée Sécurité en Mer et en rivière, une formation à l'accueil de publics jeunes, moins jeunes et handicapés.

En 2021 Internet est l'outil incontournable pour toutes les inscriptions. www.canoe-paca.fr

J'espère que vous trouverez la réponse à vos besoins dans la brochure CREF 2021 et canoe-paca.fr

Bonne navigation à toutes et tous et au plaisir de partager un moment ensemble sur une rivière, un lac, un étang une rivière ou en mer...

Sportivement Tony COULANGES

Sommaire

La Commission Régionale Enseignement Formation	4
<i>Les formateurs de la C.R.E.F</i>	<i>5</i>
L'architecture des formations fédérales	6
<i>Le diplôme d'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC)</i>	<i>7</i>
Les sessions de formations AMFPC	9
<i>Les sessions d'examens AMFPC</i>	<i>10</i>
<i>Le diplôme de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC)</i>	<i>11</i>
Les sessions de formations MFPC	13
Les sessions d'examens MFPC	14
Séminaire «Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs» MFPC	15
Le Certificat de Qualification Professionnelle «C.Q.P»	16
<i>Les sessions de formation et d'examen «C.Q.P»</i>	<i>18</i>
<i>Comment s'inscrire à une formation ou à un examen ?</i>	<i>19</i>
Présentation des aides financières octroyées par le CRCK et les CDCK	20
<i>Les documents indispensables et disponibles www.canoe-paca.fr</i>	<i>21</i>
L'accès au dispositif VAEF	22
Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale	22
Synthèse des Formations et Examens	23

La Commission Régionale Enseignement Formation

La Commission Régionale Enseignement Formation (CREF) d'un Comité régional CK est placée sous la responsabilité d'un Président élu au sein du Comité Directeur du comité régional. Concernant notre Comité, son assemblée générale électorale de 2020 a entériné l'élection d'un nouveau président. En effet, Philippe MERILLON après quelques olympiades... a souhaité se retirer, Tony COULLANGES est depuis le nouveau Président de la CREF jusqu'en 2024.



Président de la CREF PACA
Tony COULLANGES
- 06.13.45.13.20
tcoul@icloud.com

Les missions de la C.R.E.F.

Proposer un plan formation intégrant les directives de la FFCK et répondant aux attentes et aux besoins de formation des structures membres sur son territoire de compétence.
Concevoir, promouvoir et mettre en œuvre le calendrier « formation » du Comité :

- Organiser les formations et examens aux brevets fédéraux d'encadrement Recyclages des diplômés fédéraux
- Organiser les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP / modules « courts »)
- Habilitier des certificateurs « Pagaies Couleurs »
- Former des juges et des arbitres dans les différentes disciplines sportives
- Former à l'organisation d'événements et à la gestion des courses
- Coordonner les formations déléguées aux Comités Départementaux ou autres structures en convention
- Animer le « pool » de tuteurs et de formateurs régionaux agréés par la FFCK
- Assurer le suivi et la promotion des cadres certificateurs « Pagaies Couleurs »
- Valoriser le réseau régional des structures labellisées écoles françaises de CK
- Organiser des journées d'étude et de réflexion.

Les formateurs de la C.R.E.F

Alain MUGNIER

a.mugnier84@orange.fr

06.64.61.67.31

Cécric CASTEL

c.castel@canoe-vaucluse.fr

06.51.60.13.59

Alain MOUTTE

a.moutte@canoe-paca.fr

06.11.52.16.73

Nicolas GENTHON

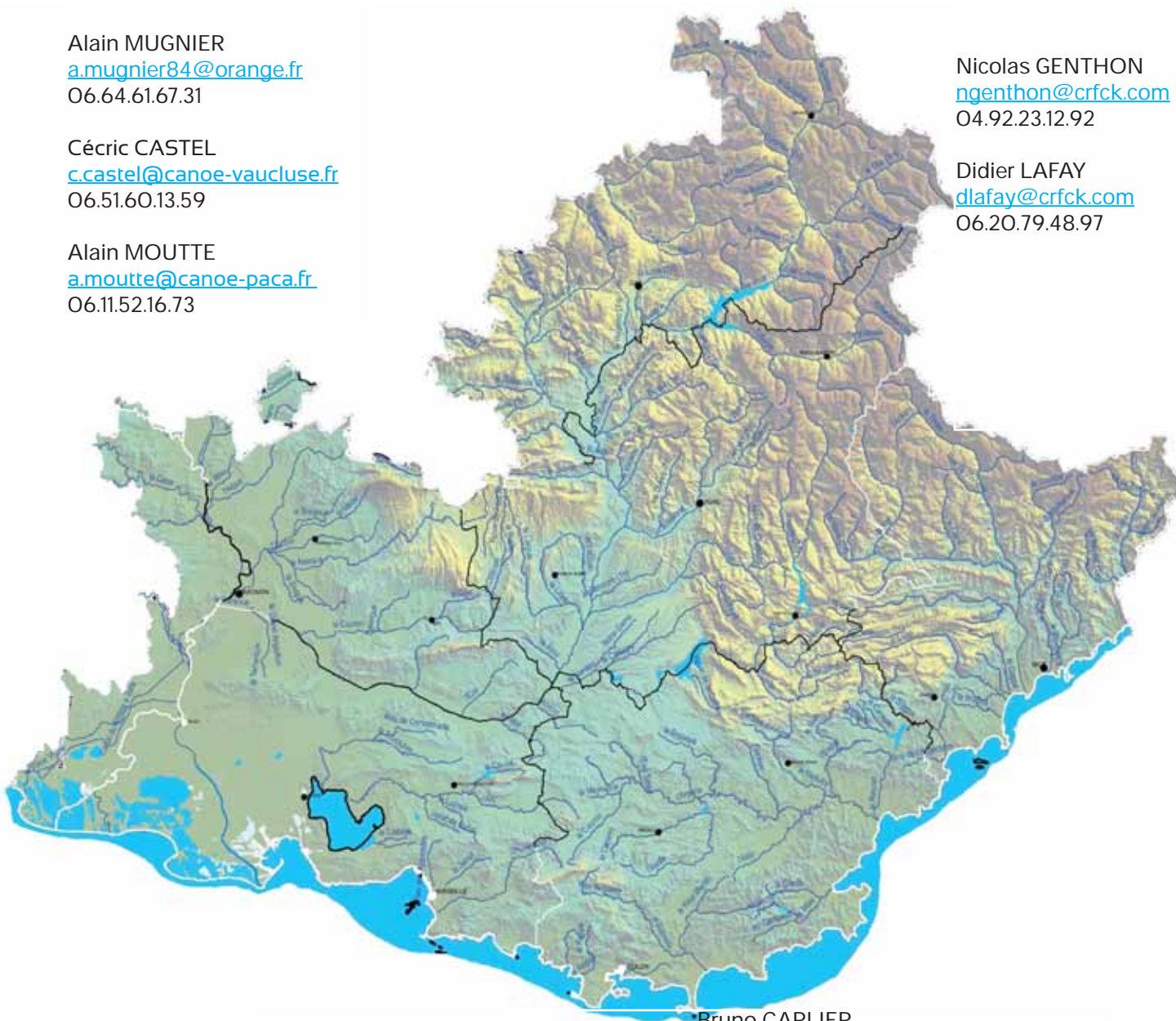
ngenthon@crfck.com

04.92.23.12.92

Didier LAFAY

dlafay@crfck.com

06.20.79.48.97



Dominique KREMER

kremslot@free.fr

06.82.10.55.45

Nicolas MANOUSSOS

manoussos@aliceadsl.fr

06.15.09.16.82

Philippe MERILLON

philippemerillon@hotmail.fr

06.16.59.81.75

Bruno CARLIER

bub.carlier@gmail.com

06.64.83.91.31

Gilles MARTIN

gmartin@crfck.com

06.5078.19.71

Tony COULANGES

06.13.45.13.20

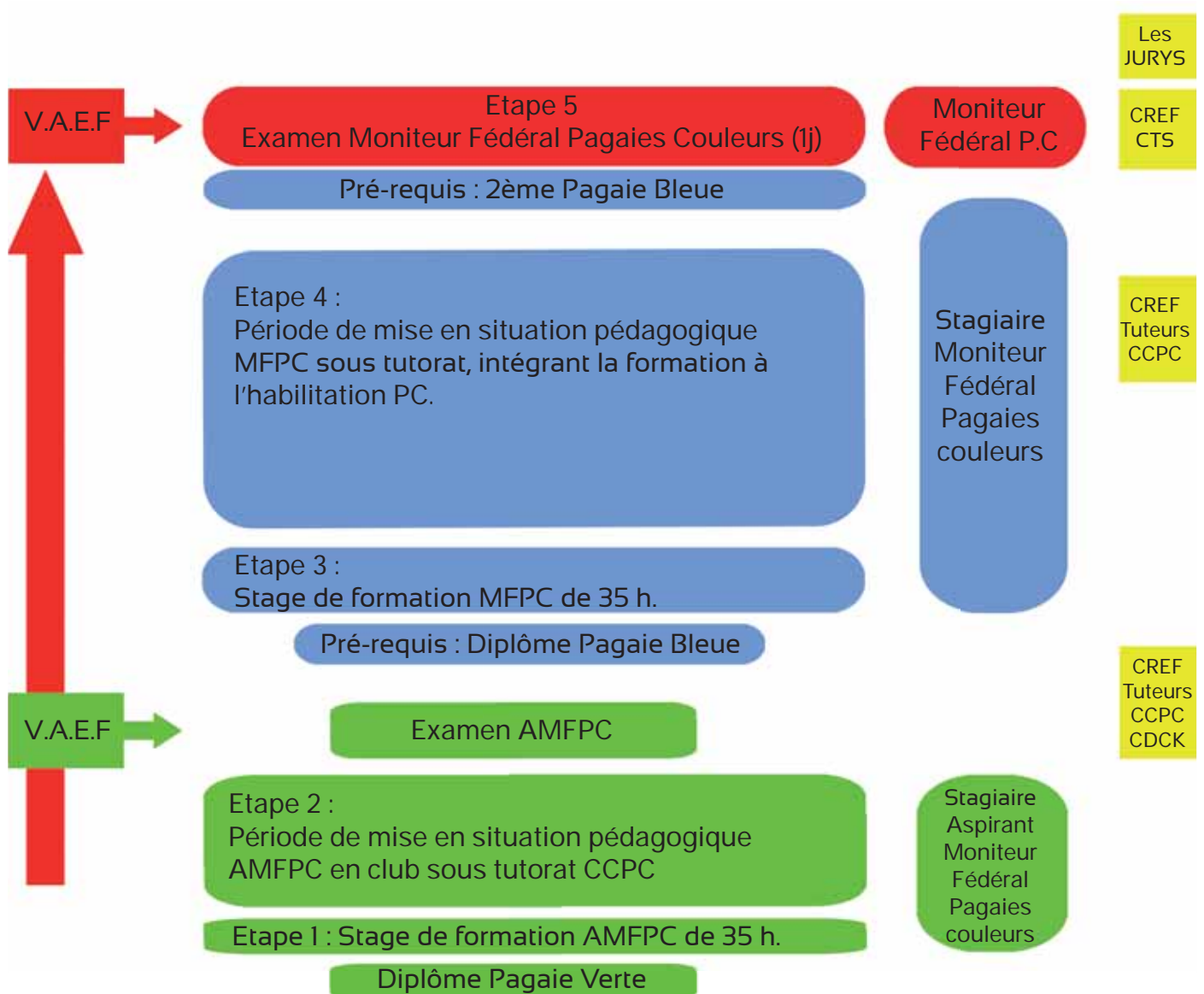
tcoul@icloud.com

L'architecture des formations fédérales

Rappel des objectifs généraux

- Répondre aux besoins d'encadrement des structures membres de la FFCK
- Améliorer la qualité de l'enseignement et la sécurité
- Promouvoir l'école française de CK et la méthode d'enseignement « Pagaies Couleurs »
- Contribuer au développement durable du CK par la transformation des comportements.

Notre objectif à terme : au moins 1 moniteur diplômé dans chaque club.



Le diplôme d'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC)

Le diplôme d'AMFPC est défini par le règlement fédéral du 11 décembre 2008, modifié le 26 novembre 2011.

Le diplôme est valable 5 ans et peut être renouvelé à l'issue de la validation d'un stage de recyclage.

Pour autant, comme son nom l'indique, l'AMFPC doit aspirer à devenir moniteur fédéral diplômé dans les 3 ans qui suivent son entrée en formation.

L'AMFPC est aussi accessible par la validation des acquis de l'expérience fédérale (VAEF).

Dans les limites de ses prérogatives, l'AMFPC participe à l'encadrement des séances d'initiation aux activités du canoë-kayak et autres supports propulsés à la pagaie (pirogue, paddle, dragon boat,...). Il met en place la progression « Pagaies Couleurs » jusqu'au niveau « Pagaie Verte ».
Il certifie le niveau « Pagaie Blanche ».

L'AMFPC est organisé selon deux options :

1. option A : Eau Calme / Eau Vive
2. option B : Eau Calme / Mer

Les prérogatives communes aux 2 options

- Encadrer en autonomie (*) en eau calme dans une zone abritée et délimitée
- Former de la Pagaie Blanche aux Pagaies Vertes
- Certifier les Pagaies Blanches
- Assister un Cadre Certificateur Pagaies Couleurs dans la formation et la certification de Pagaies Couleurs
- Assister, dans les limites de ses prérogatives, une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur

La prérogative spécifique de l'option A

- Encadrer en autonomie en eau vive de classe I

La prérogative spécifique de l'option B

- Encadrer en autonomie en mer par vent de force 2 Beaufort, dans une zone calme, abritée et délimitée, dans la limite des 300 mètres et en l'absence de houle significative.

() Si l'AMFPC est mineur : il est placé sous la responsabilité d'un adulte identifié par le président de la structure et présent sur l'eau à ses côtés.*

Si l'AMFPC est majeur : il peut encadrer seul .



La formation est organisée en 4 unités capitalisables (UC) :

- UC1 : Connaissances générales et réglementaires
« Etre capable de mobiliser les connaissances générales propres à la découverte de l'activité »
- UC2 : Pédagogie
« Etre capable de concevoir et d'animer une séance d'initiation au CK pour différents publics »
- UC3 : Pagaies Couleurs
« Etre capable d'utiliser la méthode d'enseignement et les outils Pagaies Couleurs »
- UC4 : Sécurité
« Etre capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice spécifiques de l'option choisie »

Un livret de formation AMFPC est ouvert et délivré en début de formation. Le livret a une **durée de vie de trois ans** à compter du début de la formation.

Une formation en alternance sous tutorat :

La phase de tutorat en situation d'alternance est aussi importante dans un dispositif d'apprentissage que la phase de formation théorique. Elles sont complémentaires et nécessitent de la part du tuteur un engagement fort dans cette mission à part entière ;

Le tuteur accompagne le stagiaire sur le terrain et de façon régulière, dans le cadre d'une relation individualisée et formalisée, avec un objectif de développement des compétences.

Le tuteur s'engage à :

- Accueillir et intégrer le stagiaire sur le lieu de stage, organiser son planning et sa présence,
 - Préparer et organiser la transmission des connaissances et de ses savoir-faire, rendre les situations de travail formatrices,
 - Élaborer, concevoir des outils ou supports facilitant l'apprentissage du stagiaire,
 - Transmettre ses connaissances et vérifier leur bonne mise en pratique,
 - Mobiliser les personnes ressources et créer les situations nécessaires à la progression du stagiaire, en particulier grâce à l'ensemble des professionnels qui l'entourent,
 - Faire le point avec la CREF sur les acquis et les besoins du stagiaire (livret de formation),
- L'objectif est de mettre en pratique les connaissances acquises lors du stage de formation.

Le tuteur organise et assure le suivi de formation de son stagiaire à l'aide du livret de formation. Il met son stagiaire en situation pédagogique, valide chacune de ses expériences et atteste de l'acquisition effective des compétences requises avant de pouvoir présenter ce dernier à l'examen final d'AMFPC.

Précision : si des expériences ne peuvent pas être organisées au sein de sa structure d'accueil, alors le stagiaire peut se rapprocher de structures voisines et se faire évaluer et valider par d'autres tuteurs identifiés au préalable par la CREF.



Les sessions de formations AMFPC

DATES	LIEU	RÉGIME	OPTION	RENSEIGNEMENTS
à déterminer	MARSEILLE	En externat sur plusieurs Week-end	Eau Calme / Mer	C.D.C.K 13 Nicolas MANOUSSOS 06.15.09.16.82 manoussos@aliceads.fr
à déterminer	Vaucluse	En externat sur plusieurs Week-end	Eau Calme / Eau Vive	C.D.C.K 84 Alain MOUTTE 06.11.52.16.73 a.moutte@canoe-paca.fr
25 au 29 octobre 2021	TOULON	En fonction du lieu de résidence des candidats	Eau Calme / Mer	CREF Tony COULANGE - 06.13.45.13.20 tcoul@icloud.com
25 au 29 octobre 2021	Fontaine de Vaucluse	En pension complète	Eau Calme / Eau Vive	C.D.C.K 84 Alain MOUTTE 06.11.52.16.73 a.moutte@canoe-paca.fr

Les pré-requis d'accès à la formation AMFPC

- Avoir 15 ans révolus à la date d'inscription
- Être titulaire d'une licence CC+ en cours de validité
- Être titulaire d'au moins une Pagaie Verte correspondant à l'option choisie (A et/ou B)
- Présenter un dossier d'inscription complet
- Avoir du matériel de navigation et un équipement personnel adaptés pour encadrer



Les inscriptions :

Sont à effectuer par le Président du club sur le site Internet du Comité Régional www.canoe-paca.fr au moins 15 jours avant le début de la session de formation ou d'examen (voir page 24 de la brochure).

Les tarifs proposés tiennent compte des aides financières accordées par le comité régional et les Comités Départementaux :

Stage en pension complète	Aide du CRCK	Aide du CDCK	Prix net, aides déduites
390 €	135 €	150 €	105 €
Stage en externat	Aide du CRCK	Aide du CDCK	Prix net, aides déduites
210 €	60 €	90 €	60 €

Les sessions d'examens AMFPC

Dates	Mention	Lieu
31/10/2021	Eau calme / Mer	Toulon
10/10/2021	Eau calme / Eau vive	L'Argentière la bessée

Les pré-requis d'accès à l'examen de l'AMFPC

- Avoir 16 ans révolus
- Être titulaire d'une licence CC+ en cours de validité
- Avoir suivi la totalité de la formation AMFPC et fait valider par son tuteur le livret de formation
- Être titulaire des deux Pagaies Vertes correspondant à l'option choisie (A et/ou B)
- Être en possession de l'attestation « Natation – Sauvetage » (cf. Règlement AMFPC / annexe 1)

Les inscriptions :

Sont à effectuer par le Président du club sur le site Internet du Comité Régional www.canoe-paca.fr au moins 15 jours avant le début de la session de formation ou d'examen (voir page 24 de la brochure).

Le tarif : 21€ par candidat proposé (facture au nom du club)

Ce prix comprend les frais d'organisation supportés par la CREF (12€) et les frais de gestion et d'édition du diplôme facturés par la FFCK au CRCK (9€).



Le diplôme de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC)

Le diplôme de MFPC est défini par le règlement fédéral du 11 décembre 2008, modifié le 26 novembre 2011.

- Le diplôme est valable 5 ans et peut être renouvelé à l'issue de la validation d'un stage de recyclage.
- Le MFPC est accessible par la validation des acquis de l'expérience fédérale (VAEF).

Dans les limites de ses prérogatives, le MFPC encadre les séances d'initiation et de perfectionnement aux activités du canoë-kayak et autres supports propulsés à la pagaie.

Il met en place la progression « Pagaies Couleurs » et certifie les niveaux de pratique jusqu'au niveau « Pagaie Bleue ».

Le MFPC est organisé selon deux options :

Option A : Eau Calme / Eau Vive

Option B : Eau Calme / Mer

Les prérogatives communes aux 2 options

- Encadrer en autonomie les activités du canoë-kayak et autres supports propulsés à la pagaie en eau calme et en piscine
- Former et certifier de la Pagaie Blanche aux Pagaies Bleues
- Assister, dans les limites de ses prérogatives, une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur
- la prérogative spécifique de l'option A
 - Encadrer en autonomie en eau vive de classe II avec franchissement possible d'un passage de classe 3 isolé
- La prérogative spécifique de l'option B
 - Encadrer en autonomie en mer jusqu'à un mille d'un abri par vent de force 3 Beaufort et avec une houle de 1 mètre au maximum

La formation est organisée en 4 unités capitalisables (UC) :

- UC1 : Connaissances générales et réglementaires
« Etre capable d'utiliser ses connaissances réglementaires dans le cadre de ses activités d'encadrement »
- UC2 : Pédagogie
« Etre capable d'encadrer le CK et les disciplines associées en autonomie et pour tout public »
- UC3 : Pagaies Couleurs
« Etre capable de certifier les Pagaies Couleurs de la Blanche à la Bleue dans les milieux correspondant à l'option choisie »
- UC4 : Sécurité
« Etre Capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice spécifiques de l'option choisie »

Un livret de formation AMFPC est ouvert et délivré en début de formation. Il a une durée de vie de trois ans à compter du début de la formation.

Une formation en alternance sous tutorat :

Comme pour la formation AMFPC, l'objectif est de mettre en pratique les connaissances acquises lors du stage de formation. Ainsi, à l'issue de ce stage, le stagiaire MFPC est à nouveau placé en situation réelle d'encadrement dans un club disposant en son sein d'un tuteur validé par la CREF.

La phase de tutorat en situation d'alternance est aussi importante dans un dispositif d'apprentissage que la phase de formation théorique. Elles sont complémentaires et nécessitent de la part du tuteur un engagement fort dans cette mission à part entière ;

Le tuteur accompagne le stagiaire sur le terrain et de façon régulière, dans le cadre d'une relation individualisée et formalisée, avec un objectif de développement des compétences.

Le tuteur s'engage à :

- Accueillir et intégrer le stagiaire sur le lieu de stage, organiser son planning et sa présence,
 - Préparer et organiser la transmission des connaissances et de ses savoir-faire, rendre les situations de travail formatrices,
 - Élaborer, concevoir des outils ou supports facilitant l'apprentissage du stagiaire,
 - Transmettre ses connaissances et vérifier leur bonne mise en pratique,
 - Mobiliser les personnes ressources et créer les situations nécessaires à la progression du stagiaire, en particulier grâce à l'ensemble des professionnels qui l'entourent,
 - Faire le point avec la CREF sur les acquis et les besoins du stagiaire (livret de formation),
- L'objectif est de mettre en pratique les connaissances acquises lors du stage de formation.

Le tuteur organise et assure le suivi de formation de son stagiaire à l'aide du livret de formation. Il met son stagiaire en situation pédagogique, valide chacune de ses expériences et atteste de l'acquisition effective des compétences requises avant de pouvoir présenter ce dernier à l'examen final du MFPC.



Les sessions de formations MFPC

DATES	LIEU	RÉGIME	OPTION	RENSEIGNEMENTS
11-15 avril 2022	L'ARGENTIERE LA BESSÉE	En pension complète	Eau Calme / Eau Vive	CRFCK – Didier LAFAY 04.92.23.12.92 contact@crfck.com
25-29 octobre 2021	TOULON	En fonction du lieu de résidence des candidats	Eau Calme / Mer	Tony COULANGE - 06.13.45.13.20 tcoul@icloud.com

L'accès à la formation MFPC

Les pré-requis d'accès à la formation MFPC

- Avoir 17 ans révolus à la date d'inscription
- Être titulaire d'une licence CC+ en cours de validité
- Être titulaire d'un diplôme d' AMFPC en cours de validité dans l'option choisie pour le MFPC
- Être titulaire de la Pagaie Bleue correspondant à l'option choisie (A et/ou B)
- Présenter un dossier d'inscription complet
- Avoir du matériel de navigation et un équipement personnel adaptés pour encadrer

Les inscriptions :

Sont à effectuer par le Président du club sur le site Internet du Comité Régional www.canoe-paca.fr au moins 15 jours avant le début de la session de formation ou d'examen (voir page 24 de la brochure).



Les tarifs proposés tiennent compte des aides financières octroyées par le comité régional et les Comités Départementaux

Stage en pension complète	Aide du CRCK	Aide du CDCK	Prix net, aides déduites
390 €	230 €	55 €	105 €
Stage en externat	Aide du CRCK	Aide du CDCK	Prix net, aides déduites
210 €	115 €	35 €	60 €

Les sessions d'examens MFPC

Dates	Mention	Lieu
10 octobre 2021	Eau calme / Eau vive	L'Argentière la bessée
juin 2022	Eau calme / Eau vive	L'Argentière la bessée
31 octobre 2021	Eau calme / Mer	Toulon

Les pré-requis d'accès à l'examen du MFPC

- Avoir 18 ans révolus
- Être titulaire d'une licence CC+ en cours de validité
- Avoir suivi la totalité de la formation MFPC et fait valider par son tuteur le livret de formation et d'alternance
- Être titulaire des deux Pagaies Bleues correspondant à l'option choisie (A et/ou B)
- **Être titulaire du diplôme « Prévention Secours Civil de niveau 1 » (PSC1)**

Les inscriptions :

Sont à effectuer par le Président du club sur le site Internet du Comité Régional www.canoe-paca.fr au moins 15 jours avant le début de la session de formation ou d'examen (voir page 24 de la brochure).

Le tarif : 52€ par candidat proposé (facture au nom du club)

Ce prix comprend les frais d'organisation supportés par la CREF (12€) et les frais de gestion et d'édition du diplôme facturés par la FFCK au CRCK (40€).



Séminaire «Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs» MFPC

La méthode d'enseignement « Pagaies Couleurs » est la méthode d'apprentissage des sports de pagaies dans les clubs. Elle valorise les étapes de la progression du pagayeur. Elle est la « marque de fabrique » de la FFCK.

Cette année la FFCK propose un nouveau format, plus riches, prenant en compte beaucoup de disciplines des la pagaie jaune.

Ces Pagaies Couleurs servent fréquemment de référence dans nos règlements intérieurs de club et nos règlements fédéraux pour définir les conditions d'accès :

à la pratique autonome dans les clubs :

- Aux stages sportifs
- Aux manifestations sportives de loisir ou de compétition
- Aux actions de formation

Il est par conséquent vital de garantir l'harmonisation et le respect des exigences lors des sessions de certification. De comprendre les nouvelles dispositions de formation, de certifications et de ses applications règlementaires.

Les responsabilités importantes que portent les cadres certificateurs et afin de les protéger de certaines dérives, la CREF vous propose ce séminaire des cadres certificateurs de la région. Cette journée est gratuite.



DATE	LIEU	RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS
12 décembre 2021	Toulon	Tony COULANGE - 06.13.45.13.20 / tcoul@icloud.com



Le Certificat de Qualification Professionnelle «C.Q.P»

Le CQP : c'est un diplôme d'encadrement saisonnier ou occasionnel construit sur le modèle du Monitorat Fédéral Pagaies Couleurs.

Accessible aux MFPC de plus de 18 ans, ce nouveau titre professionnel va enfin permettre à nos jeunes adhérents de trouver un « job saisonnier » et ainsi répondre aux besoins d'encadrement de nos clubs.

Le CQP est une étape valorisante pour nos adhérents qui souhaitent s'engager dans un cursus de formation professionnel (BPJEPS, DEJEPS).

Le CQP est organisé selon deux options :

I. Option A : Eau Calme / Eau Vive

II. Option B : Eau Calme / Mer

Diplômes	Prérogatives			Durée et périodes de travail	Types de structures employeuses
	Activités	Limites des conditions d'encadrement	Niveau d'autonomie		
CQP moniteur de canoë-kayak, option eau calme-eau vive	Tous les sports de pagaie, hors raft et NEV	Eau calme sans limite ; Eau vive de classe II avec passages de classes III isolés	Autonome	360 heures par an, sans définition des périodes autorisées	Tous types d'employeurs
CQP moniteur de canoë-kayak, option eau calme-mer	Tous les sports de pagaie	Eau calme sans limite ; Mer : vent de force 3 Beaufort maximum, à moins d'1 mille d'un abri sur la zone d'évolution, houle de moins d'1 mètre.	Autonome	360 heures par an, sans définition des périodes autorisées	Tous types d'employeurs



La formation est organisée en 5 blocs de compétences

- Bloc 1 : Accueil des publics enfants, parents et adultes avant et après la séance afin d'explicitier les conditions de déroulement de l'activité
- Bloc 2 : Encadrement de séances d'initiation, de balades et de randonnées en canoë-kayak en s'appuyant sur les références fédérales, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation en vigueur
- Bloc 3 : Dynamisation dans et autour de l'activité
- Bloc 4 : Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure
- Bloc 5 : Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

Les blocs de compétences 1, 3 et 4 sont transversaux aux 3 milieux de pratique, l'eau calme, l'eau vive et la mer, et à l'ensemble des supports que le titulaire du CQP peut encadrer.

En revanche, les blocs de compétences 2 et 5 peuvent être certifiés dans 3 options distinctes :

- ➔ Une option « canoë-kayak en eau calme - eau vive »
- ➔ Une option « canoë-kayak en eau calme - mer »

2 modalités d'obtention:

- ➔ en formation initiale (mise en place en formation professionnelle CRFCK)
- ➔ en module court par allègement quasi-total pour les moniteurs fédéraux Pagaies Couleurs et titulaires des deux Pagaies Couleurs Bleues dans le milieu concerné par l'option visée (mise en place au printemps 2014 – voir calendrier ci-après).

Le module court comprend un complément de formation (bloc 4 du CQP) que les moniteurs fédéraux n'obtiennent pas en équivalence, suivi de trois épreuves validant, d'une part, ce complément de formation et, d'autre part, les compétences sécuritaires du moniteur.



Nature de l'examen du module court :

Epreuve n°1 : un entretien de 15 minutes maximum

Le candidat présente les principes de son intégration professionnelle dans la structure, les modalités d'évaluation de ses actions notamment auprès de son responsable et les modalités d'amélioration de son action professionnelle.

Cette modalité permet d'évaluer le bloc de compétences 4 « Intégration de son activité dans le fonctionnement de la structure ».

Epreuve n°2 : épreuve écrite portant sur une étude de cas relative à la sécurité

A partir d'un ou plusieurs supports vidéo, photos ou d'images de synthèse, le candidat répond par écrit aux questions relatives à l'analyse des paramètres de la sécurité liés à l'environnement et aux modalités d'organisation et de conduite de son groupe pour naviguer en sécurité.

Epreuve n°3 : épreuves pratiques de sécurité

Le candidat réalise un test pratique de sécurité en eau calme et eau vive ou en mer, en fonction de l'option à certifier.

Il réalise d'une part une épreuve de sauvetage d'un pagayeur en difficulté définie par les évaluateurs en fonction de l'option à certifier.

Il réalise d'autre part une épreuve de sécurité individuelle définie par les évaluateurs en fonction de l'option à certifier.

Comment inscrire des stagiaires en formation CQP ?

Les stagiaires candidats au module court du CQP seront inscrits par leur club ou le comité départemental ou le comité régional. Ils ne pourront s'inscrire individuellement.

Les sessions de formation et d'examen «C.Q.P»

Thème	Dates	LIEU	Renseignements
CQP Mer	à définir	TOULON	CRFCK - Didier LAFAY 04.92.23.12.92 contact@crfck.com
EAU-VIVE	à définir	L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE	CRFCK - Didier LAFAY 04.92.23.12.92 contact@crfck.com

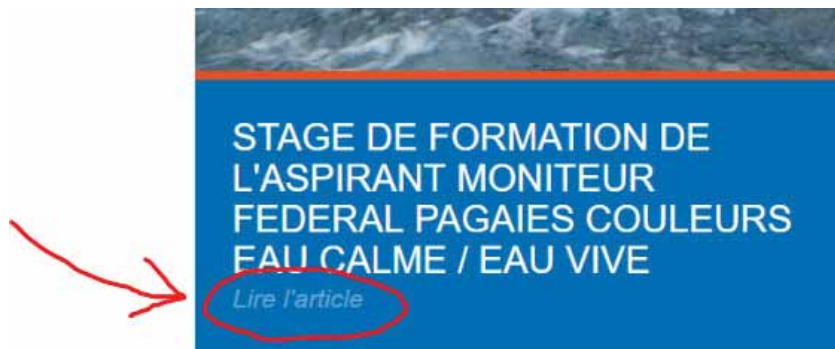
Comment s'inscrire à une formation ou à un examen ?

Depuis 2018 toutes les inscriptions
s'effectuent à partir du site Internet du
Comité Régional.
www.canoe-paca.fr

1) Cliquer sur l'onglet formation ou examen



2) Après avoir trouvé le stage ou l'examen, cliquer sur lire l'article



3) Remplir les champs et cliquer sur «soumettre»



Présentation des aides financières octroyées par le CRCK et les CDCK

Le CRCK et les CDCK de la région PACA ont fait de la formation une de leurs priorités. Cette priorité se traduit, par la budgétisation d'un volume d'aides financières dédiées à la formation. Le volume de ces aides est dimensionné annuellement par la CREF et validé par le CRCK et les CDCK.

L'objectif de ces aides est double :

1. Aider les clubs à avoir une politique de formation et d'accompagnement de leurs adhérents motivés par l'encadrement associatif (formation aux brevets fédéraux).
2. Élever le niveau de compétence dans les clubs en incitant leurs adhérents à développer des savoir-faire reconnus (voir diplômant) dans le domaine de l'organisation de manifestation (jugement, arbitrage, gestion de course...) ou de la sécurité.

Les aides financières sont à destination des clubs, à partir du barème suivant pour l'année 2018. Jusqu'à l'année dernière, l'octroi d'aides financières à la formation était soumise à convention.

MFPC		
Coût du stage en pension complète	Aide financière du CRCK	Aide financière du CDCK
390 €	230 €	55 €
Coût du stage en Externat	Aide financière du CRCK	Aide financière du CDCK
210 €	115 €	35 €

AMFPC		
Coût du stage en pension complète	Aide financière du CRCK	Aide financière du CDCK
390 €	135 €	150 €
Coût du stage en Externat	Aide financière du CRCK	Aide financière du CDCK
210 €	60 €	90 €

La facturation des stages :

1. Le club inscrit les licenciés via le site Internet du Comité Régional : www.canoe-paca.fr
2. Le ou les stages effectués seront facturés au club «toutes aides déduites» (CRCK et CDCK)

Important : la non participation au stage ou examen, le paiement du stage ou examen seront dûs

Les documents indispensables et disponibles www.canoe-paca.fr

- *Modèles :*
 - *Attestation natation AMFPC*
 - *Attestation natation MFPC*

- *Règlement fédéral de formation :*
 - *AMFPC*
 - *MFPC*

- *Bulletin d'inscription CQP «formation courte»*



L'accès au dispositif VAEF Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale

Principes de la Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale :

La validation des acquis de l'expérience fédérale peut permettre, en respectant certains critères, d'obtenir la dispense de tout ou partie de l'ensemble des unités constitutives des diplômes d'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs et de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs.

La dispense d'unité est obtenue à l'issue de trois étapes :

1. Demande de validation auprès d'une Commission Régionale Enseignement Formation (CREF),
2. Ecriture d'un dossier de VAEF,
3. Entretien avec le jury d'octroi de la CREF.

1. Demande de validation :

Cette demande fait l'objet d'un entretien avec une personne agréée (expert) par la Commission Régionale Enseignement Formation et désigné par son président.

Le but de cet entretien est d'examiner la pertinence du projet, et de conseiller le candidat dans sa démarche d'écriture du dossier de VAEF.

La demande d'entretien est effectuée par le candidat à la Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale, et fait l'objet d'un avis motivé du président de son club.

Le candidat doit dans le cadre d'une procédure visant à valider tout ou partie:

de l'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs :

- Avoir 18 ans révolus
- Etre titulaire de la Licence Canoë Plus au moment de la demande
- Posséder l'attestation de « Natation / Sauvetage » (cf. annexe I règlement AMFPC)
- Déposer un dossier de VAEF déposé au jury de la CREF un mois au minimum avant la session de l'examen
- Etre titulaire des deux Pagaies Vertes dans les milieux correspondant à l'option choisie

du Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs :

- Avoir 21 ans révolus
- Etre titulaire de la Licence Canoë plus au moment de la demande
- Etre titulaire du PSC1
- Posséder l'attestation de « Natation/Sauvetage » (cf. règlement MFPC annexe I)
- Déposer un dossier de VAEF au jury de la C.R.E.F un mois minimum avant la session de l'examen
- Etre titulaire de deux Pagaies Bleues
- **Avoir validé l'UC 4 « EC de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice »**

Pour toute précision sur ce dispositif contacter : Tony COULANGES Président de la CREF.

06.13.45.13.20

tcoul@icloud.com

Synthèse des Formations et Examens

FORMATIONS				
AMFPC MER	TOULON	CREF	du 25 au 29 octobre 2021	P. 10
AMFPC MER	MARSEILLE	CD 13	En discontinu, en cours de programmation	
AMFPC E.VIVE	FONTAINE DE VAUCLUSE	CD 84	du 25 au 29 octobre 2021	
AMFPC E.VIVE	FONTAINE DE VAUCLUSE	CD 84	En discontinu, en cours de programmation	
MFPC E.VIVE	L'ARGENTIERE LA BESSEE	CREF	du 11 au 15 avri 2022	P.14
MFPC MER	TOULON	CREF	du 25 au 29 octobre 2021	
Séminaire Pagaies Couleurs	TOULON	CREF	12 décembre 2021	P.16
CQP MER	TOULON	CREF	en cours de programmation	P.19
CQP E.VIVE	L'ARGENTIERE LA BESSEE	CREF	en cours de programmation	
EXAMENS				
AMFPC MER	TOULON	CREF	31 octobre 2021	P.11
AMFPC E.VIVE	L'ARGENTIERE LA BESSEE	CREF	10 octobre 2021	
MFPC MER	TOULON	CREF	31 octobre 2021	P.15
MFPC E.VIVE	L'ARGENTIERE LA BESSEE	CREF	10 octobre 2021 juin 2022	
CQP MER	TOULON	CREF	en cours de programmation	P.19
CQP E.VIVE	L'ARGENTIERE LA BESSEE	CREF	en cours de programmation	

Contact:

C.R.E.F
P.A.C.A

www.canoe-paca.fr
secretariat@canoe-paca.fr